

# BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES

Secrétaire général : M. P. Nicod, 122, rue St-Georges; Trésorier : M. F. RAVINET, \*, 11, rue Franklin

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises . . . . .	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —
2.680 Membres		MULTA PAUCIS	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

Ont été admis à la séance du 9 février :

MM. Paimblant, de Vichet, M<sup>lle</sup> Bonnamour.

### ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Mardi 8 Mars 1932, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission des candidats présentés le 9 février, auxquels est ajouté :

M. Nourry (J.), bouquiniste, 3, rue du Bât-d'Argent, Lyon, parrains MM. Jossierand et Guillemoz.

2<sup>o</sup> Présentation de :

Bayerische Staats-Bibliothek, Ludwigstrasse, 23, München (Allemagne), par MM. Ravinet et Nicod. — M<sup>lle</sup> Moruzi, Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *Mycologie*, par MM. Moreau et Nicod. — M<sup>lle</sup> Thorens, professeur au Lycée de Jeunes filles, Roanne (Loire), par MM. Prost et Larue. — M. Degors (Emile), sous-économe au Lycée de garçons, Roanne, par MM. Larue et Combet. — Musée Royal d'Histoire Naturelle, 31, rue Vautier, Bruxelles (Belgique), par le Bureau. — M. Gauthier (Edouard), 73, rue Vauban, Lyon. — M. Mermet (Louis), expert-comptable, le Clos, rue Boiron, Mornant (Rhône), par MM. Duclot et Thomas.

3<sup>o</sup> Communications diverses.

Dix jours après rien d'anormal n'est constaté. Le froid intense auquel elles ont été soumises ne paraît pas leur avoir porté préjudice.

Cela me fait douter de ce que vulgairement l'on prétend que les grands froids sont nécessaires « parce qu'ils purgent le sol en détruisant les insectes ». Or, à cette saison, ces derniers ne se trouvent pas à la surface, ils se sont serrés. Si des larves délicates exposées à une température rigoureuse pendant plusieurs jours résistent parfaitement, à plus forte raison les individus se trouvant dans des abris dont la plupart sont souterrains et dont la profondeur varie de 5 à 15 centimètres. Il y aura donc autant de *Carabus* et d'insectes au printemps suivant.

### Insecte présenté.

M. G. AUDRAS présente *Cotaster uncipes* Boh. (Col. *Curculionidae*), capturé par lui-même en nombre sous des écorces de saule marceau, à la Saugue près Cerdon (Ain). Cette espèce assez répandue dans l'Europe centrale ne se trouve guère en France que dans les Vosges et dans le Bugey.

## SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 18 Janvier

### Une station de « *Boletus sulfureus* » Fr. dans la région lyonnaise

Par M. A. POUCHET

Au cours de la séance de la Section mycologique du 19 octobre 1931, M. NIOLLE nous a présenté quelques champignons récoltés à Saint-Just-d'Avray (Rhône), parmi lesquels se trouvait *Boletus sulfureus* Fr.

Cette espèce paraît extrêmement rare ; jusqu'à ce jour elle n'a été signalée que dans une dizaine de stations : En Suède par FRIES (1836), dans les Alpes-Maritimes, par BARLA (1859), en Angleterre, par BERKELEY et BROME (1875), en Italie, par BRESADOLA, dans la Manche, par CORBIÈRE (1921), dans l'Orne, par LECLAIR (1921), et en Auvergne, par MOREAU (1927).

\* \* \*

A la suite d'une note magistralement traitée par CORBIÈRE<sup>1</sup>, où l'auteur envisageait la synonymie des *Boletus sulfureus* Fr. et *Boletus sphaerocephalus* Barla, plusieurs mycologues français — PELTEREAU<sup>2</sup>, BATAILLE<sup>3</sup> et MOREAU<sup>4</sup>, — exprimèrent leur opinion, approuvant ou réfutant les arguments exposés en faveur de ce rapprochement.

Les principaux caractères litigieux se rapportent au revêtement du chapeau, à la présence ou à l'absence d'un anneau chez *Boletus sphaerocephalus*, enfin, à la dimension et au substratum.

Toutes les notes relatives à cette discussion étant publiées dans le *Bulletin*

<sup>1</sup> CORBIÈRE (L.), Notes sur *Boletus sphaerocephalus* Barla (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1922, 2<sup>e</sup> fasc., p. 71).

<sup>2</sup> PELTEREAU, Observations sur les affinités des *Boletus sulfureus* Fr. et *Boletus sphaerocephalus* Barla (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1922, 2<sup>e</sup> fasc., p. 73).

<sup>3</sup> BATAILLE (F.), Sur les descriptions de QUELET à propos des *Boletus sphaerocephalus* et *sulfureus* (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1922, 3<sup>e</sup> fasc., p. 167).

<sup>4</sup> MOREAU (M, M<sup>me</sup> F.), le *Boletus sulfureus* en Auvergne (*Bull. Soc. Myc. de Fr.*, 1927, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> fasc., p. 255).

de la Société Mycologique de France, il ne nous semble pas inutile de résumer ici succinctement ce débat.

*Revêtement du chapeau.* — Il résulte des observations faites par CORBIÈRE — d'après de nombreuses récoltes qui s'échelonnèrent durant plusieurs semaines — que le revêtement du chapeau est, comme celui de *Boletus badius*, sous la dépendance de la température et de l'humidité. Il est tomenteux et mat par temps sec ; visqueux, lisse et brillant par temps pluvieux.

*Absence ou présence d'un anneau.* — BARLA n'a jamais mentionné dans la description de son *Boletus sphaerocephalus* que le pied était orné d'un anneau. De même, la planche 36 représentant cette espèce<sup>1</sup> n'a jamais figuré ce caractère. C'est QUELET qui, interprétant mal certains détails du dessin, crut voir et décrivit un anneau inexistant ; en réalité, la zone prise pour le voile partiel est formée par des parcelles de sciure encore adhérentes au pied.

*Dimension du chapeau et substratum.* — Lorsque ce Bolet croît dans son milieu naturel, c'est-à-dire dans les bois, entre les brindilles, le chapeau ne dépasse pas, ordinairement, 7 centimètres de diamètre, mais quand il pousse dans la sciure, il atteint 10 à 20 centimètres et même plus. D'ailleurs, cette forme luxuriante des sciures s'observe également chez d'autres espèces : *Pluteus cervinus*, par exemple.

Pour résumer, nous dirons que *Boletus sulfureus* Fr. et *Boletus sphaerocephalus* Barla ne sont que des formes de la même espèce. Le premier, représentant la forme des temps secs, à chapeau plus ou moins tomenteux ; le second, la forme des temps humides, le chapeau devenant visqueux par gélification des cellules épidermiques.

Les *Boletus sulfureus* que nous avons examinés furent récoltés sur un tas de sciure ; ils formaient un groupe de nombreux individus plus ou moins atrophiés, un seul était normalement développé. Aussi nous n'avons pas cru devoir donner une description d'après cet unique spécimen qui, d'ailleurs, correspondait rigoureusement à la diagnose de CORBIÈRE (*loc. cit.*)<sup>2</sup>. Toutefois nous avons fait quelques remarques : a) ayant poussé par temps très sec, la surface du chapeau était légèrement tessellée et nettement feutrée-tomenteuse ; b) les spores, de forme ovoïde, nous ont donné comme dimension, 6-7,5 × 3-4 μ ; c) enfin, nous avons trouvé deux réactifs donnant les colorations suivantes :

*Solution de potasse à 50 %* : Chair du chapeau = citrin-orangé ; du pied = tango au sommet, rougeâtre puis brun-noirâtre à la base ; surface du chapeau = roux, puis brunâtre ; pores = rougeâtre, rouge-pourpré, puis bruns.

*Acide phénique* : Chair du chapeau = brun-violeté ; du pied = brun-violeté, aucune réaction à la base ; surface du chapeau et pores = brun-bistre.

Avec ce dernier réactif le changement de la chair du chapeau n'apparaît qu'au bout d'une demi-heure environ, d'abord vers la périphérie et l'hyménium puis, lentement, toutes les parties sont envahies, le pourtour restant plus foncé que le centre.

<sup>1</sup> BARLA, *les Champignons de la province de Nice*, 1859.

<sup>2</sup> Notre détermination a été confirmée par le Commandant LIGNIER qui connaît bien *Boletus sulfureus* pour l'avoir dessiné sous toutes ses formes et à tous les stades de développement, d'après les spécimens récoltés par CORBIÈRE, à Cherbourg.